

220 ans de discussions

© 2007 Robert L. Phillips

5146
univariate matched case-control

La Place Gauthier, jadis occupée par le couvent des Franciscains, est habitée par la ville, par donation de Suppléon en 1804 : elle devait être convertie en place publique. L'abbé de France, qui fut évêque de Troyes, avait comme lui utilisé des marchands de chevaux pour faire lever le siège de l'admiral, comme il avait fait la place de Conflans. Le municipal n'alla à la place qu'en 1827. L'ancien couvent des Franciscains et y resta jusqu'en 1829, date de la démolition des bâtiments. Elle transféra alors ses locaux à l'ancien couvent de la Conception. Notre-Dame pour y rester jusqu'à l'achèvement des travaux de reconstruction du nouvel Hôtel-Ville.

Depuis la construction du viaduc reliant la gare à la ville haute, la place Guillaume avait obtenu une va-

L'autorisation accordée en 1966 à la commune de Hollerich de tenir des marchés hebdomadaires relança avec vigueur le projet du marché couvert. Les autorités communales ne pouvaient laisser pointer une concurrence qui risquait d'éroder à la ville sa vocation de premier marché du pays.¹⁶

Le projet de loi de finances pour 2005 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux professionnels. Cette mesure est destinée à encourager l'investissement dans le secteur du logement et à favoriser la création d'emplois. Elle s'applique aux locaux professionnels situés dans les zones d'habitat collectif. La suppression de la taxe d'habitation sur les locaux professionnels est une mesure importante pour le secteur du logement. Elle permettra de réduire les charges des propriétaires et de favoriser la création d'emplois. Cette mesure est destinée à encourager l'investissement dans le secteur du logement et à favoriser la création d'emplois. Elle s'applique aux locaux professionnels situés dans les zones d'habitat collectif.

L'opposition d'un propriétaire d'immeuble face à l'expropriation forcée

e projet d'un marché couvert en un espace d'un moment où le cabinet de l'architecte Malabre-Aubert annonce l'ouverture, en 1901, d'un marché couvert sur le quartier de la gare. L'ouverture du pont Adolphe a été contrainte par une réorganisation des flux à l'intersection de la ville. Désormais, la ville haute se scindait en deux zones, celle bénéficiant de la proximité du viaduc et celle proche du pont Adolphe. Le commerce de la vieille ville appréciant cette perte de clientèle et l'absence de la partie ouest de la ville, il fallait valoriser la place. Guillaume comme jonction entre ces deux espaces. Le projet de construction d'un passage entre la rue Chiny et la place Guillaume entraînait cette fois-ci d'une phase de planification très courte, créée. En 1905, l'architecte Jean-Pierre Koeng soumit ses services.

L'autorisation accordée en 1966 à la commune de Hollerich de tenir des marchés hebdomadaires relança avec vigueur le projet du marché couvert. Les autorités communales ne pouvaient laisser pointer une concurrence qui risquait d'éroder à la ville sa vocation de premier marché du pays.¹⁶

Jean-Pierre Koenig retrouvait la son-
nette de passage en intégrant la tou-
te d'un marché couvert¹. Une tour
bélvédère de 50 m de hauteur aurait
été le symbole de loin de la place où
Luxembourg comme marché. Placé en
alignement avec le tour ouest de la
place Guillaume le marché n'aurait pas
masqué le symbole du pouvoir que re-
présente Thôtel de ville. Le marché
couvert aurait offert un espace nar-
chand de 2077 m². Des revêtements
aux échantillons différents ont été
choisis à l'extérieur. Même des cham-
brées froides étaient prévues au propo-
sit. De grandes balles vides devaient bal-
igner de lumière tout l'espace acces-
sible aux clients². Comme le marché

Le projet de loi de finances pour 2005 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux professionnels. Cette mesure est destinée à encourager l'investissement dans le secteur du logement et à favoriser la création d'emplois. Elle s'applique aux locaux professionnels situés dans les zones d'habitat collectif. La suppression de la taxe d'habitation sur les locaux professionnels est une mesure importante pour le secteur du logement. Elle permettra de réduire les charges des propriétaires et de favoriser la création d'emplois. Cette mesure est destinée à encourager l'investissement dans le secteur du logement et à favoriser la création d'emplois. Elle s'applique aux locaux professionnels situés dans les zones d'habitat collectif.

Un propriétaire fit échouer le projet

L'opposition d'un propriétaire d'immeuble face à l'expropriation forcée



Projet d'un marché couvert par Jean Pierre Koenig © IODE/C, I.P., Avant-projet de passage et de marché pour la ville de Luxembourg, in Bulletin mensuel, organe officiel de l'association des ingénieurs et industriels luxembourgeois, N° 11, Luxembourg, 1906, p. 171-179.

empêcha la réalisation du projet. La ville ne réussit à acquiescer qu'une semaine plus tard, après avoir remplacé par un autre le maire, qui était remplacé par un inconnu, un homme avec une maison d'immobilier avec passage vers la place Guillaume.²³ A la demande des autochtones communales, Joseph Antoine recouvra le long de la rue du Fosse, revint respectivement à l'ordre du conseil communal.²⁴ Le marché couvert à la rue Notre-Dame fut fermé le 12 mars 1940.²⁵ Ce geste ne fit cependant pas taire la revendication des socialistes à l'égard des revendeurs.

¹ <http://www.vdl.lu/March%C3%A9+Coop+vert+%C3%AD+Luxembourg/Ville+143844.html>

lente, objectant que l'espace devait servir de marché⁶. En 1912, une société britannique demandait la concession d'exploiter un marché ouvert à la place du Théâtre. Le projet

proposait des salies froides dans le respect des nouvelles normes d'hygiène²⁶. Le projet ne pouvant aboutir,

d'artillerie (Grand-rue, rues Aldrin-
gen Beck et de la Poste) fut envisagé
en 1913 pour accueillir un hall de mar-
ché communal²⁵.

15 ans de marché couvert

En 1925, la solution semble être trouvée, alors que le bourgmestre Gaston Diderich annonçait avoir recueilli les fonds nécessaires à la réalisation d'un marché couvert à la place Guillaume.

ville furent réaménagées et rouvertes comme marché²⁸. La solution ne donnait pas satisfaction. Entre 1932 et 1934

* VILLE DE LUXEMBOURG, Analytischer Bericht, op cit., N° 26, Luxembourg, 1906, p. 116.

³⁷ CLESSE, René, Marktfeste, früher und heute, in: Ons Stad, N° 63, Luxembourg, 2000, p. 12.

¹⁹ KOENIG, J.P., Avant-projet de passage et de marché pour la ville de Luxembourg, in: Bulletin mensuel, organe officiel de l'Association des Ingénieurs et Industriels luxembourgeois, N° 11, Luxembourg, 1906, p. 71-170.

³¹ VILLE DE LUXEMBOURG, *Analytischer Bericht*, no. 26, N° 26, Luxembourg, 1996, p. 1.

72 AVL, LUN/211 D, N° 490.

²⁵ A.N. Lux., Travaux Publics, N° 12.

²⁷ Der Arme Teufel, Luxembourg, 5 août 1913, Luxembourg, 1913, p. 1.

³⁵ Ein Vorschlag, in *Luxemburger Wort*, 1. oktober 1932, *Luxembourg*, 1932, 6. 1.

³⁰Schließung, in *Escher Tageblatt*, 12 mai 1940, *Esch-sur-Alzette*, 1940, p. 1.

[illegible][illegible]

Si tout jugement excessif peut souvent être considéré comme insignifiant, les chroniques de Patrick Rambaud sur la politique (qui n'est *point* réellement un métier sinon l'application de diverses recettes et roueries pour parvenir) ainsi que ceux qu'il s'adonne à publier sur la littérature (qui ne sont que des *chomages*) ont animés par d'anciens réflexes, amidiennes, rétrécis dans leur système de pensée et leur langue morte – pour sés par les événements, ne se hissaient point à leur portée) n'en restent pas moins édifiantes. Le monde étant ce qu'il est, et l'homme plus que jamais arrimé à ses éternels réflexes, les nouveaux fous du roman n'ont pas à se soucier ni de leur raison d'être, actuelle et future, ni de la pertinence de cette essentielle source d'inspiration que leur offrent homme et la politique.

Patrick Rambaud, *François le Petit*, Grasset, 233 pages, ISBN: 978-2-246-85673-3.